

PASSAGE EN ZONE JAUNE POUR LES ÉTABLISSEMENTS DU CSSDGS

La Prairie, le 11 juin 2021 – Un autre pas sera franchi ce lundi 14 juin 2021, alors que tous les établissements du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) passeront en zone jaune. Ce faisant, certaines balises gouvernementales seront assouplies dans notre milieu. Voici un portrait des principaux ajustements concernant le personnel.

Rencontres dans les établissements

Les rencontres virtuelles sont toujours à privilégier.

Il est encore demandé d'éviter les contacts sociaux non nécessaires.

Port de l'équipement de protection individuelle (ÉPI)

À compter du 14 juin 2021, la CNESST lève l'obligation du port du masque en continu. Elle maintient toutefois sa recommandation du port du masque de qualité en continu tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, à défaut de quoi les employés devront obligatoirement :

- Respecter la distanciation physique de deux mètres avec les élèves et les autres adultes.

ou

- Se trouver derrière une barrière physique en cas de non-respect de la distanciation des deux mètres. Le port du masque et de la protection oculaire continue donc à être obligatoire pour tous les contacts à risque (moins de deux mètres).

À cet effet, considérant le caractère imprévisible et intermittent des contacts possibles avec les élèves, il est encore obligatoire de porter l'ÉPI complet (protection oculaire et masque de procédure) lors des déplacements dans les établissements.

Port du masque pour les élèves du primaire et du secondaire

Dès le lundi 14 juin 2021, tous les élèves du primaire et du secondaire qui seront avec leur bulle-classe stable n'auront plus à porter le masque.

Cependant, pour les élèves de la 5^e et de la 6^e année ainsi que ceux du secondaire, le port du masque demeure obligatoire dans les espaces communs (déplacements, à l'extérieur de la bulle-classe, à la bibliothèque,...) et dans le transport scolaire. À ce chapitre, il est important de respecter les places assignées.

Pour plus de détails concernant le port du masque, vous pouvez consulter le document suivant (section zone jaune) : [ABC du port du masque à l'école](#).

Centres de formation professionnelle et de formation générale aux adultes

Le port du masque est obligatoire dans les espaces communs et lors des déplacements. Toutefois, le masque de procédure pourra être enlevé en classe lorsque les élèves seront assis et qu'une distance minimale **de 1,5 mètre** pourra être maintenue avec les autres élèves.

Visiteurs

- Lors des activités parascolaires (sportives et de loisirs), la présence des spectateurs demeure interdite.
- *Le port du couvre-visage n'est plus obligatoire sur le terrain de l'école. Cependant, lorsque des parents s'y trouvent, la distanciation de deux mètres doit être respectée.*

Autres balises

La zone jaune est tout de même une zone de vigilance. Ainsi, malgré les assouplissements annoncés, des balises gouvernementales et de la Santé publique demeurent en vigueur. Pour les consulter, rendez-vous au quebec.ca/paliersalerte.

Chaque membre du personnel a l'obligation de prendre les moyens nécessaires pour protéger sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique, et de veiller à ne pas mettre en danger la santé, la sécurité ou l'intégrité physique des autres personnes qui se trouvent dans les lieux de travail.

Un engouement pour la vaccination

L'opération de vaccination par l'entremise du milieu scolaire, en collaboration et coordination avec le Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSMO), bat son plein. Plusieurs élèves ont déjà été vaccinés alors que d'autres le seront au cours de la semaine prochaine. Nous tenons à remercier toutes les personnes impliquées dans l'organisation de ces cliniques. Il s'agit pour nous d'un autre moyen nous permettant de planifier une rentrée scolaire 2021-2022 sous le signe de la normalité!

Activités de fin d'année

Comme vous le savez, il ne reste que quelques jours à la fin de l'année scolaire. À cet effet, nos équipes sont à pied d'œuvre depuis plusieurs mois afin de souligner les succès de nos élèves en cette année toute particulière. Pour nos finissants, nos écoles ont organisé des célébrations dignes de ce nom, en concertation avec les élèves, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Les éléments logistiques étant déjà en place, la programmation ne pourra changer en fonction des annonces récentes du gouvernement. Les détails des activités seront communiqués par les écoles, et nous sommes convaincus que tous les élèves qui franchiront la ligne d'arrivée du secondaire vivront des activités spéciales selon les milieux : cérémonie de remise de diplômes, photos avec toge, distribution d'albums de finissants, et plus encore!

À toutes et à tous, nous vous remercions sincèrement de votre collaboration durant toute cette année qui fut exceptionnelle.

La Direction générale